



Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

YJ/PW/MLG

Vélizy-Villacoublay, le mardi 20 juin 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31/05/2023

PROCES VERBAL

Sur convocation adressée à ses membres le 25 avril 2023 s'est tenue ce jour, en visio conférence et présentiel, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive Thales Avionics Ile de France, relative à l'exercice 2022.

A 14h00, 51 membres étant présents ou représentés, le Président Yannick JAMAIN déclare la séance ouverte

Conformément à l'article 17 des statuts, le Bureau de l'Assemblée est constitué :

Président : Yannick JAMAIN

Secrétaire : Denise CARASSINI

Scrutateurs : Patricia WEIS et Denise CARASSINI

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 1 juin 2022 (disponible sur le site internet de l'AS)
- Rapport moral et rapports d'activités par les Présidents des Sections sur l'exercice 2022. Quitus
- Rapport du Trésorier, approbation des comptes de l'exercice 2022
- Quitus au bureau de l'AS pour l'exercice 2022
- Approbation du budget 2023 et sa répartition
- Approbation du montant des cotisations 2023
- Ratification des élections des bureaux des sections
- Élection des membres du Comité Directeur
- Ratification des membres du Bureau de l'AS
- Ratification du mandat des représentants de sections auprès des fédérations sportives
- Décision concernant la continuité ou non de l'AS et de ses activités sur 2024 et au-delà
- Questions diverses

Personne ne s'y opposant, tous les votes ont lieu à main levée.

CONTROLE DES POUVOIRS VOTATIFS

Les scrutateurs rapportent qu'ils ont effectué le contrôle des présents en visio et des pouvoirs. 51 personnes membres de l'Association sont présentes ou représentées.

1 APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} juin 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2022 disponible sur le site internet de l'AS est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

2-1 Rapport du Président de l'AS Yannick Jamain :

Bonjour à tous et à toutes. Je vous remercie d'assister si nombreux à cette Assemblée en visioconférence.

Le bilan :

Un bilan 2022 où l'amélioration des conditions sanitaires nous a permis de reprendre nos activités telles que programmées. Cette situation nous permet d'enregistrer un report financier qui sera conforme à la prévision. 6 sections ont fonctionné et 104 adhérents enregistrés.

Le partage de nos installations et nos relations avec l'AICPRAT se passent bien. L'AICPRAT nous a réunis le 9 mars avec toutes les associations alliées pour échanger sur les attentes respectives.

Nous avons mis en place une assurance minimum pour l'AS avec la MACIF

A la fin 2022 nous avons épuisé les ressources financières émanant des subventions. L'action est toujours menée auprès du CSE de Bordeaux dont nous dépendons en tant que retraités pour obtenir une donation au-delà de l'accord STRADA

La Communication :

Accès au site internet de l'AS pour les inscriptions et les brochures & fiches d'activités (au moins jusqu'à fin 2023). Nous avons maintenu la mise à jour et la diffusion du Calendrier des activités ; celui-ci est envoyé à l'ensemble de nos adhérents ou personnes du dispositif rattaché à Vélizy dans la mesure où nous avons connaissance de leur adresse électronique actuelle

Les objectifs 2023 et 2024 :

Nos activités seront réalisées sur 2023 au prix de revient, sur nos ressources financières propres (cotisations et participations adhérents)

À la suite de l'enquête menée auprès des sections, vous avez exprimé le souhait de maintenir les activités, sans subvention. Cela ne sera possible que dans la mesure où l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la réalisation de ces activités restent complètement impliqués et que les adhérents puissent assurer financièrement.

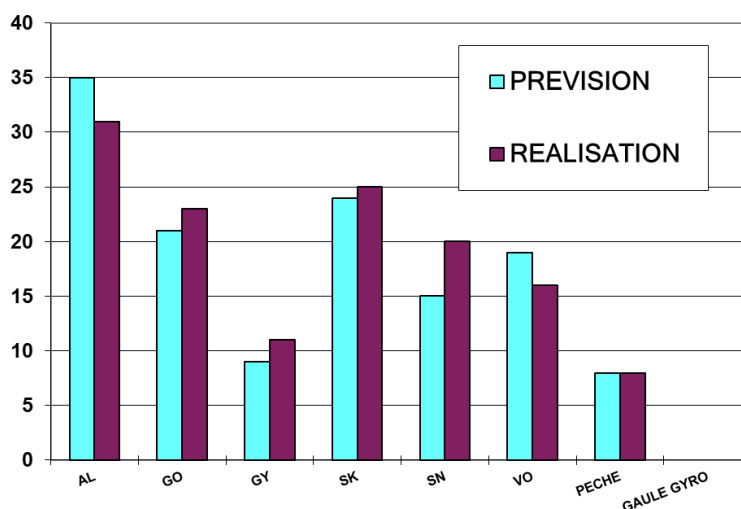
Obtenir une dotation du CSE de Bordeaux comme l'ALCASA à Bordeaux

Un coup de chapeau :

Toute l'équipe de l'AS qui chaque jour s'investit pour offrir la meilleure prestation aux meilleures conditions Et vous tous qui participez et nous soutenez

Adhésions 2022 :

SECTIONS	PREV. ADH. 2022	REAL ADH 2022	DONT FEMMES
ALPINISME	35	31	18
GOLF	21	23	6
GYMNASTIQUE	9	11	8
SKI	24	25	11
SKI NAUTIQUE	15	20	7
VOILE	19	16	6
ST ADH SECTIONS	123	126	56
activité pêche sportive	8	8	0
		2	1
st activités hors sections	8	10	1
ADHESIONS A L' AS	100	104	57



2-2 Rapport de la section Alpinisme et Randonnée par Michel BOISSIER

31 adhérents (36 en 2021).

4 sorties, 24 jours d'activités ont été proposés.

72 participations ont été enregistrées réparties comme suit :

- Raquettes (Allevard) = 8 jours, 9 personnes
- Vendée (4 jours de Chantonay) = 4 jours, 20 personnes
- Corse (Venaco) = 8 jours, 18 personnes
- Périgord (Ronde des Villages) = 4 jours, 25 personnes

Un grand merci à Christiane qui a occupé le poste de Trésorière, à Denise, Patricia et Philippe Rebière pour leur implication au cours de l'année.

2-3 Rapport de la section Golf par Michel RYCKEBOER

Nombre d'adhérents : prévision 23, réalisé : 23.

Activités associatives : 6 activités différentes ont été réalisées avec 64 participants. Le volume des activités associatives représente 98 jours de golf.

Week-ends :

1 week-end : Belledune 10 participants

1 week-end : Sablé 12 participants

1 week-end : Dieppe 12 participants

Journée découverte :

1 journée au golf de Maintenon 7 participants

1 journée au golf de Saint Marc 11 participants

Compétitions :

Coupe du Beaujolais Marivaux 12 participants

Section GOLF Les activités prévues pour 2023 :

2 journées découverte, pour donner suite à vos demandes, quitte à supprimer un WE

Saint Marc organisé par JR ?

Maintenon ou Rochefort Organisé par MR

2 week-ends

1 WE Belledune

1 WE Sablé ?

Compétitions :

Coupe de Marivaux prise en charge par Joel Sabourin

2-4 Rapport de la section Gymnastique par Philippe REBIERE

Rappel de la constitution du bureau pour l'exercice 2022 :

Président : Philippe REBIERE

Trésorière : Christiane ZELISZEWSKI

Secrétaire : Patricia WEIS

Rapport d'activités 2022

Bilan

Budget demandé : 903 euros

Budget réalisé : 845 euros

Effectif

Nombre d'adhérents prévus : 9

Nombre d'adhérents réalisés : 11

Activités :

3 FOREST HILL, 1 Club NEONESS, 1 Club SAS IZI et 6 dans les associations de villes

Clôture de la section : adhérents informés par mail en date du 18 janvier 2023.

Le bureau de la section gymnastique remercie tous ses adhérents.

2-5 Rapport de la section Ski par Michel LE GOAS

Après 2 années de Covid sans ski la Saison 2022 :

22 adhérents, 7 licences

Nous avons reprogrammé la semaine de ski du 12 au 19 mars à Tignes, gros succès avec 22 participants

4 moniteurs forts sympathiques, 2 groupes hors-pistes et 2 groupes sur pistes

En 2023 nous avons décidé de changer de station pour Méribel et de réduire les coûts (hébergement ATSCAF) : 17 inscrits

3 moniteurs forts sympathiques, 1 groupes hors-pistes et 2 groupes sur pistes, 1 blessé, plusieurs retours de très anciens adhérents

2-6 Rapport de la section Ski Nautique par Michel LE GOAS

18 adhérents : 8 femmes et 10 hommes, 7 licences établies

Coûts d'affiliation exorbitants pour un petit club comme nous, mais affiliation nécessaire pour avoir des dérogations d'horaires

L'activité basée à Nandy (77176) fut d'un niveau moyen.

La convivialité et bonne humeur ont été toujours au rendez-vous.

Préparation de la base le 14 mai dans la bonne humeur.

Début de saison le 4 juin, une dernière séance le 30 octobre et une journée rangement/raclette le 19 novembre

16 séances (13 samedis après-midi portes ouvertes, 3 journées complètes).

Nous avons enregistré 117 tours, représentant 821 minutes de ski en légère baisse par rapport à l'année dernière.

6 séances annulées faute d'un second pilote ou d'un copilote ou en raison de la météo

Trois baptêmes enfant et adultes.

Un Stage Aquaventure à Gravons en juillet avec 3 participants annulé sur place en raison de la météo.

Une convention avec le club Thales USTR ski nautique (Rungis & Limours) installé à saint Fargeau a été préparée.

Le président remercie les initiateurs, les animateurs, les pilotes, qui ont permis de pratiquer le ski, ainsi que les pratiquants et les nouveaux venus. Tous ont contribué au succès de cette saison.

2-7 Rapport de la section Voile, par Bruno POUPELIN

Activité 2022 :

Croisière aux Seychelles en janvier

Avec malheureusement 4 désistements et malgré les mesures sanitaires un peu contraignantes.

2 catamarans au départ de Praslin.

Activités 2023 :

Croisière d'une semaine en Croatie en juin

1 catamaran pendant une semaine.

Au départ de Dubrovnik.

Croisière d'une semaine en baie de Naples en septembre

En monocoque au départ de Salerne.

2-8 Rapport de l'activité PLANEUR

1 tentative de baptême non réussie en raison du poids pilote + passager en dehors des limites de la machine

2-9 Rapport de l'activité PECHE SPORTIVE par Philippe Rebiere

Périmètre

Durée totale : 4 jours

Période : du 04 au 07 octobre 2022

Capacité : 8 places (complet)

Hébergement

Localisation : Grandcamp-Maisy (14)

Gîte individuel (8 couchages)

Transport

Covoiturage non subventionné
Navigation
Nombre de sorties pêche en Mer : 2 jours (2 x 8 heures)
Bateau : FLIPPER II
Port départ : Carentan-lès-Marais (50)

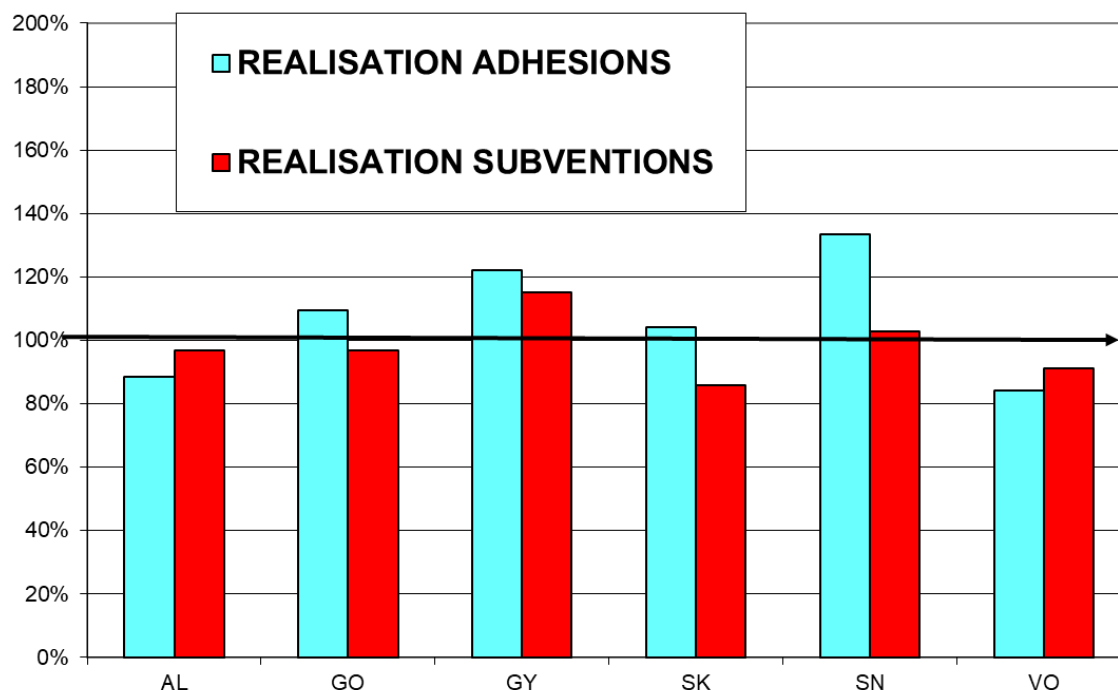
Faits marquants du séjour
Première sortie en mer : annulée, en cause une météo défavorable
Plan B : Visite du site de la Pointe du Hoc et du cimetière américain de Colleville-sur-Mer
Bateau privatisé pour notre groupe
250 poissons ont été pêchés lors de l'unique sortie en mer

Vote : Rapport moral et rapports d'activités par les Présidents des section et quitus sont votés à l'unanimité

3 RAPPORT DU TRESORIER de l'AS par Michel LE GOAS sur l'exercice 2022

Subvention demandée le 2 février 2022 au CSE AVS Mérignac dont nous dépendons : 9.000€
Plusieurs relances, demandes de réunion ou d'audio sont restées lettres mortes
Rien pour les retraités d'île de France alors que l'association qui s'occupe des retraités en Aquitaine est bien dotée.

Fonctionnement des Sections en 2022 :



Subvention versée aux sections et activités :
Prévu 27.023,00€
Réalisé 21.703,80€

Les comptes 2022 des sections ont été approuvés par les A.G. respectives de ces sections et le quitus a été donné à leurs trésoriers respectifs

Réalisation budget AS 2022 :

	REALISATION 2022			BUDGET 2022	ADHESIONS		
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE		PREV. ADH. 2022	REAL ADH 2022	% de REAL
COMMUN A.S.							
COTISATIONS DES MEMBRES	1 302,50 €		1 302,50 €		100	104	104%
frais et profuits financiers	101,16 €	241,71 €	-140,55 €	-450 €			
frais de gestion		61,91 €	-61,91 €				
FRAIS D'INFORMATIQUE et internet		179,47 €	-179,47 €				
subvention demandée au CSE BDX TGS	0,00 €		0,00 €	9 000 €			
autofinancement	24 928,47 €		24 928,47 €	18 473 €			
SOUS TOTAL COMMUN A.S.	26 332,13 €	483,09 €	25 849,04 €	27 023 €			
2022/062							
ALPINISME + rando		4 573,98 €	-4 573,98 €	-4 729 €	35	31	89%
GOLF		3 660,88 €	-3 660,88 €	-3 784 €	21	23	110%
GYMNASTIQUE		862,21 €	-862,21 €	-750 €	9	11	122%
SKI		7 384,30 €	-7 384,30 €	-7 600 €	24	25	104%
SKI NAUTIQUE		2 572,65 €	-2 572,65 €	-2 500 €	15	20	133%
VOILE		6 570,02 €	-6 570,02 €	-7 200 €	19	16	84%
activité peche sportive	1 847,62 €	2 072,62 €	-225,00 €	-400 €	8	8	100%
activité planeur			0,00 €	-60 €		1	
SOUS TOTAL SECTIONS & ACTIVITES	1 847,62 €	27 696,66 €	-25 849,04 €	-27 023 €	131	134	102%
TOTAL GENERAL	28 179,75 €	28 179,75 €	0,00 €	0 €			

Au global AS 2022 :

Recettes AS 3251,28 €

Dépenses AS 28.179,75 €

Déficit de l'exercice 2022 : 24.658,47 € (nous espérons une subvention de 9000.00€ de notre CSE AVS Mérignac)

Je vous propose de prendre ce déficit 2022 sur le fond de réserve sportive

Au 31/12/2022

Solde Livret bleu au CM : 2,90€

Parts sociales B du CM : 116,00€

Solde Compte courant AS au CM : 2600,54€

Vote : approbation des comptes pour l'exercice 2022 voté à l'unanimité

4 QUITUS AU BUREAU DE L'AS POUR L'EXERCICE 2022

Vote : Quitus au bureau de l'AS à l'unanimité

5 APPROBATION DU BUDGET 2023 ET SA REPARTITION

Demande de dotation 2023 faite au CSE BDX le 4 janvier 2023

Compte tenu d'une participation personnelle importante de nos adhérents, nous sollicitons une dotation de 8000€ (huit mille euros) pour 2023 qui doit nous permettre d'assurer nos propositions d'activités en complément de la participation des adhérents.

Sans cette dotation des personnes ne seront plus en mesure de participer aux activités, leur coût deviendra financièrement difficile et nous perdrons des adhérents qui resteraient sur le bord du chemin et seraient ainsi discriminés.

A ce jour aucune réponse

Une pétition a été lancée courant mars pour réclamer l'équité de traitement entre tous les retraités sans distinction de localisation et d'origine

budget 2023 (hypothese sans subvention CSE)	nb adherents	depenses	recettes
assurance 2023		400,00 €	
frais bancaires 2023		200,00 €	
frais informatiques 2023		150,00 €	
frais de gestion, fournitures affranchissement		200,00 €	
cotisations 2023	80		900,00 €
pour mémoire subvention demandee au CSE pour 2023			8 000,00 €
AL	32	34 800,00 €	34 800,00 €
GO	24	7 120,00 €	7 120,00 €
SK	18	25 000,00 €	25 000,00 €
SN	15	3 960,00 €	3 960,00 €
VO	16	14 800,00 €	14 800,00 €
peche en mer	8	2 500,00 €	2 500,00 €
total		89 130,00 €	97 080,00 €

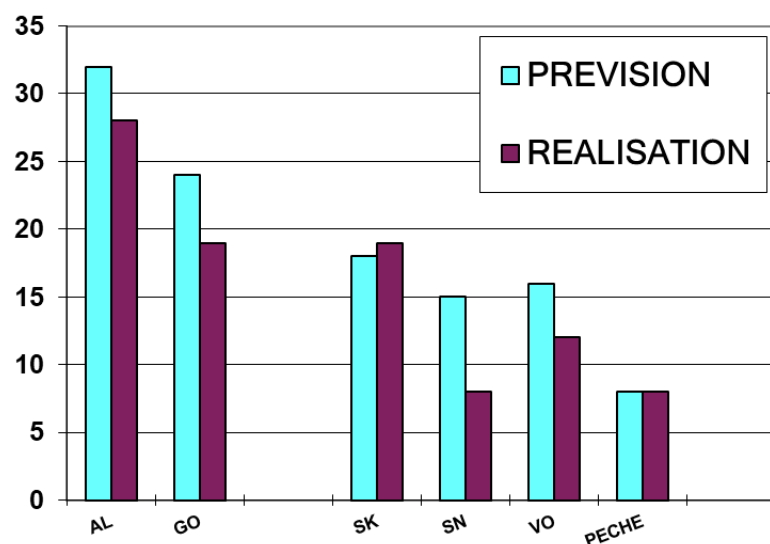
Vote : le budget 2023 et sa répartition sont votés à l'unanimité

Point sur la réalisation provisoire 2023 au 31/5/2022 :

Adhésions AS 2023 (provisoire) :

78 personnes différentes

86 adhésions sections et 9 hors sections



Activités :

Semaine de Ski en mars

Et de nombreuses activités programmées ...

6 COTISATION 2024

Elle reste inchangée :

- Cotisation AS sans section ou adhérent AICPRAT ou CSE associé : 5€
- Inscription aux sections :
 - Individuelle 15€
 - Pour 2 : 20€, Pour 3 : 22,5€, Pour 4 : 25€, Pour 5 : 27,50€ (de la même famille qui adhèrent simultanément à la même section)

Vote : Ces montants des cotisations 2024, soumis au vote de l'AG, sont approuvés à l'unanimité.

7 RATIFICATION DES ELECTIONS DES BUREAUX SECTIONS

ALPINISME	20/01/2023
GOLF	16/01/2023
SKI	14/12/2022
SKI NAUTIQUE	05/04/2023
VOILE	01/12/2022

Les Comptes rendus signés des Assemblées Générales des sections sont disponibles et ont été diffusés aux adhérents

Vote : La ratification des élections des bureaux des sections, soumise au vote de l'AG, est approuvée à l'unanimité.

8 ELECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Les Bureaux des sections ont choisi les personnes suivantes pour les représenter au CODIR :

Collège sections :

ALPINISME	WEIS Patricia
GOLF	RYCKEBOER Michel
SKI	LEGOAS Michel
SKI NAUTIQUE	VAUCONSANT Xavier
VOILE	JAMAIN Yannick / POUPELIN Bruno

Représentants des activités hors sections :

PECHE SPORTIVE	REBIERE Philippe / NEMOZ Gerard
PLANEUR	SICRE Jean Luc

9 RATIFICATION DES MEMBRES DU BUREAU AS élu par le CD du 4 mai 2022

Président	Yannick JAMAIN
Vice-Présidente	Patricia WEIS
Secrétaire	Denise CARASSINI
Secrétaire adjointe	Christiane ZELISZEWSKI
Trésorier :	Michel LE GOAS
Trésorier adjoint	Michel RYCKEBOER
Responsable activités	Bruno POUPELIN

Vote : L'Assemblée Générale ratifie cette liste à l'unanimité.

10 RATIFICATION DU MANDAT DES REPRESENTANTS DES SECTIONS AUPRES DES FEDERATIONS SPORTIVES

- Ski GUILBERT Frédéric FFS N° d'adhésion 10242

Vote : L'Assemblée Générale approuve cette liste à l'unanimité.

11 DECISION CONCERNANT LA CONTINUITE OU NON DE L'AS THALES IDF SUR 2024 et au-delà

Section Alpinisme Randonnée : ok et ?

Section Golf : ?

Section ski : ok 0 PRIORI

Section Ski Nautique : oui en fonction de la réalisation 2023

Section Voile : ok

Activité Baptêmes planneur : ok

Activité pêche sportive : ok

Vote : L'Assemblée Générale approuve le principe de continuer en 2024 et au-delà

Un Comité Directeur est prévu à l'automne pour faire le point sur l'activité 2023 et lever les points d'interrogation

Rappel des modalités pratiques en cas de fonctionnement sans subvention ni fond de caisse :

- Prix réel calculé après la sortie avec ajustement en positif ou négatif pour les participants
- Avance des adhérents en fonction des besoins de trésorerie de la section
- Plus de tarif encadrant
- Réduction des frais bancaires
- Réduction des frais de fonctionnement et utilisation des cotisations section si nécessaire
- Recherche de sponsor, de subventions diverses
- Coopération avec d'autres associations, CSEs

Extrait du site internet du CSE AVS Bordeaux dont nous dépendons depuis STRADA :

Ce qu'il affiche sur son site :



Extrait du site internet du CSE AVS Mérignac
dont nous dépendons depuis STRADA

le CE gère aussi les **activités sociales et culturelles** visant à favoriser les activités des salariés et de leur famille.

Notre philosophie ?


Notre but est de **créer du lien social et de la solidarité** :

- Entre cultures différentes : AVS, DMS, TGS, **Paris/Province**
- Entre personnes différentes : Statut, **âge, origine, sexe...**
- Accomplir l'intégration sociale
- Apporter du pouvoir d'achat en privilégiant l'équité (quotient familial)
- Soulager des accidents de la vie
- Transmettre de la joie

CSE THALES AVS MERIGNAC - 75/77 av. Marcel Dassault - 33700 MERIGNAC

La réalité : uniquement les retraités de la région Bordelaise sont aidés par le CSE à hauteur de 37000€ par an via l'ALCASAH les retraités habitant en région parisienne rien depuis 2021 !

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE THALES AVS
Modifié le : 16/03/2022 par SEVILLE Cyrine



Vous partez à la retraite, vous allez pouvoir rester en contact avec l'entreprise en vous inscrivant à L'ALCASAH, c'est l'Association loi 1901 qui accompagne les retraité(e)s de THALES AVS.

Site internet officiel : <https://alcasah.art.blog>

L'association vous propose une dizaine de sorties par an : sorties sur une journée ou 2/3 jours, et 1 fois tous les 2 ans un séjour sur une semaine

Pour 2021, les incertitudes liées au COVID19 ne permettent pas de figer le programme, mais voici les prévisions.

Les sorties qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 seront reprogrammées : DAX, TOULOUSE, COGNAC, Pays Basque, Soirée Théâtre, Auberge Espagnole dans une bergerie à Sainte Hélène et bien d'autres

Sorties sur 2/3 jours : Montauban-Albi ; Pays basque français et Espagnol ; Millau-Roquefort

L'association vous propose aussi une subvention pour les activités sportives et culturelles pratiquées au sein des sections du CSE Thales :

Pour vous inscrire, suivez les étapes suivantes :

- Remplissez le formulaire d'inscription en annexe
- Retournez-le dûment complété par mail à : alcasahinscription@gmail.com
- Cotisation annuelle de 30€ par personne par virement ou par chèque à envoyer à l'adresse postale CSE THALES AVS MERIGNAC/ ALCASAH - 75/77 av. Marcel Dassault - 33700 MERIGNAC

Composition 2021 du bureau de l'association :
Président : Michel LLORENS, tel : 06 76 45 55 83, @ : mll33@live.fr
Trésoriers : Jean-Marie GOY, Jocelyne POUZET
Secrétaire Sports & Culture : Catherine LEVAYER
Secrétaire Inscriptions : Eliane SAINT-BONNET
Secrétaires Activités : Mireille BARDON, Jean KRAESS, Colette SEIB

CSE THALES AVS MERIGNAC - 75/77 av. Marcel Dassault - 33700 MERIGNAC | Politique de confidentialité

Au départ
de Mérignac
uniquement

Sur
Mérignac
uniquement

**37.000 € de
dotation du CSE à
l'ALCASAH pour 170
adhérents**

N'est-ce pas une discrimination en fonction de la localisation et de l'origine ?

.....

11 QUESTIONS DIVERSES :

- Tarifs encadrants : depuis 2022, en l'absence de subvention et de trésorerie, les encadrants paient le même tarif que les tous autres adhérents (Thales, retraites extérieurs)
- Revente bateau de la section ski nautique : pas à l'ordre du jour tant que la section tourne.
- La section Golf constate une baisse de participation depuis que les activités ne sont plus subventionnées

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et suspend la visioconférence à 15h15

Fait à Vélizy, le mardi 20 juin 2023



Patricia WEIS, Vice-Présidente de l'AS

Yannick JAMAIN, Président de l'AS